

Comité de Quartier du Coteau

6 mai 2015



Ordre du jour du 6 mai 2015

- 1 Présentation et suggestions des habitants présents
- 2 Suivi des points et demandes abordés aux précédents CdQ (dont proposition brocante sur Coteau)
- 3 Point sur PETA6 et l'objectif de réduire le bruit en provenance de l'A6
- 4 CR balade urbaine avec Monsieur Breuillet le long de l'A6
- 5 Point sur le projet Campus Grand Parc
- 6 Point sur le grand Paris
- 7 Présentation du projet de déménagement des services techniques de Cachan rue Gabriel Péri
- 8 Parcours citoyen à l'occasion de la journée de la nature
- 9 Point sur la charte des comités de quartiers
- 10 Point chasse aux poissons : bilan et points d'amélioration
- 11 Retour sur les suggestions des habitants

Ordre du jour – Point 1

- 1 – Tour de table
- 2 – Suggestions des habitants pendant le cours de table
- 3 – Suggestions des habitants reçues avant la réunion

Point 1 – suggestions reçues

- Hélicoptères – la lettre de la DGAC – plaintes continues
- Verbalisation devenue quasi permanente des véhicules en stationnement dans l'avenue Beauséjour : un besoin clair d'information...
- Du 1 au 29 rue des Vignes, le problème du double sens
- Pb rue du Lunain
- Pb rue de Rungis
- Véhicule ventouse Bd de la Vanne

Hélicoptères...

Malgré les lettres du maire, les hélicoptères continuent à nous survoler à une cinquantaine de mètres d'altitude en pratiquant le vol stationnaire et en faisant un bruit infernal.

Le vol stationnaire à basse altitude pendant plusieurs minutes est facile à constater et se produit, par exemple, systématiquement chaque mardi matin entre 8h et 10h où des cours de pilotage semblent avoir lieu.

J'aimerais que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion ce qui n'est apparemment pas le cas.

Monsieur le Député-Maire,

CAB

Par courrier du 14 octobre 2014, vous appelez mon attention sur des nuisances, subies par des riverains de la commune de Cachan, concernant des passages d'hélicoptères. Vous citez dans ce courrier un certain nombre de questions et de demandes des riverains concernés.

Comme je vous l'indiquais dans un précédent courrier, la portion de trajectoire hélicoptère située entre la porte de Gentilly et l'aéroport de Paris-Orly est la plus contrainte d'Ile-de-France, dans la mesure où les appareils doivent circuler à une altitude maximale de 1000 pieds, soit environ 300 mètres. Je précise, au regard du courrier du 20 mars qui n'était pas assez précis sur ce point, qu'il s'agit de 300 mètres au-dessus du niveau de la mer, ce qui peut expliquer des hauteurs de passage plus faibles au niveau des quartiers situés en altitude.

Les appareils sont tenus de respecter strictement les trajectoires, dans la mesure des limites de maniabilité de ces derniers, qui dépendent elles-mêmes des conditions de vent. Ainsi, la tolérance raisonnable autour de la ligne repérée sur les cartes est d'environ 150 mètres, même si les pilotes sont tenus de la respecter au mieux.

Les riverains peuvent signaler à mes services (Direction de la Sécurité de l'aviation civile Nord à Athis-Mons) tout mouvement d'hélicoptère qui leur paraîtrait anormal, afin de diligenter une enquête. Je précise qu'une telle enquête aboutira d'autant mieux que les informations données par les riverains auront été précises : heure exacte du passage, lieu exact, caractéristiques de l'appareil.

Je vous confirme, en réponse à l'une des questions soulevées par votre courrier, que les appareils « jaunes et rouges » sont bien des appareils de la Sécurité civile. A ce titre, ces derniers sont autorisés à sortir des trajectoires, y compris de nuit, en cas d'urgence vitale. Ce cas peut notamment se produire pour certains vols à destination de l'hôpital des armées de Percy ou de la clinique Marie Lannelongue.

Stationnement Avenue Beauséjour

Mr Jean-Yves Le Bouillonec
Député-Maire de Cachan
Hôtel de Ville
94230 Cachan

Monsieur le Maire,

Depuis la fin du mois de février la police municipale verbalise les véhicules stationnés devant leur domicile.

Les contraventions se sont intensifiées ces dernières semaines. Apposées le plus souvent en pleine journée, elles pénalisent les riverains de l'avenue Beauséjour, uniquement les riverains, et non pas les conducteurs du voisinage qui viennent se garer le soir des deux côtés de la rue et sont repartis en journée à l'heure où passe la police municipale.

Le stationnement dans notre rue n'a jamais posé de problèmes ni causé de danger à la circulation jusqu'à la création d'emplacements signalisés qui sont en nombre bien insuffisant – 30 précisément + une place handicapé – pour tous les riverains de l'avenue Beauséjour. Cette signalisation, qui n'est autre qu'une pénurie organisée d'emplacements de parking, ne nous laisse d'autre choix que de stationner devant notre domicile.

Ces verbalisations contribuent à perturber le cadre de vie de l'avenue Beauséjour, du quartier et de ses habitants. Il est impensable de vivre avec la menace permanente d'avoir des contraventions quotidiennes en stationnant devant chez soi.

Nous vous avons déjà alerté il y a quatre ans pour des faits similaires et pensions avoir retrouvé une quiétude toute légitime.

Nous souhaitons vous rencontrer afin de trouver des solutions pérennes et acceptables pour tous.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations distinguées.

Signataires de cette pétition

Nom

Adresse

RIPAKUWSI
A Herb

18, av. Avenue Beauséjour



Stationnement Avenue Beauséjour



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cachan, le 10 AVR 2015

AUX RIVERAINS DE L'AVENUE BEAUSEJOUR

DIRECTION
PRÉVENTION MÉDIATION
SÉCURITÉ

Réf : JBK/CL/SCH/188920

Affaire suivie par : Christian LUQUIAUD

Ligne directe : 01 49 69 96 71

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai pris connaissance de la lettre pétition dans laquelle vous me faites part des difficultés de stationnement dans l'avenue Beauséjour, et des verbalisations effectuées par la Police municipale.

Je constate que, contrairement à la réglementation, des véhicules sont désormais fréquemment garés sur les trottoirs et les entrées carrossables.

Je me permets de vous rappeler que nous avons ensemble défini, il y a quelques années, le projet d'aménagement de l'avenue Beauséjour qui est une belle voie pour tous les Cachanais.

Je vous invite donc à être attentif à cet aspect du vivre ensemble et de stationner vos véhicules sur les emplacements de stationnement mais également pour ceux qui ont des garages, de les utiliser pour garer leur voiture, la Ville ne pouvant répondre à l'évolution des besoins de stationnement de chaque habitant.

De plus, le stationnement observé dans votre avenue, notamment sur les trottoirs, totalement ou partiellement, gêne la circulation normale à double sens, mais surtout le cheminement sécurisé des piétons ou personnes à mobilité réduite, contraints de se déplacer sur la chaussée, mettant ainsi leur vie en danger.

C'est pourquoi, j'ai demandé à la Police municipale d'effectuer des passages réguliers dans votre secteur, pour faire respecter la réglementation et, si les horaires ne sont pas adaptés, nous les ajusterons.

Je rappelle par ailleurs que le stationnement devant une entrée carrossable est également sanctionné par le Code de la route, les « bateaux » n'ayant été aménagés que pour permettre l'accès à sa propriété et relevant du statut de la voie publique.

Vous remerciant de votre attention et comptant sur la compréhension de chacun, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

du 1 au 29 rue des Vignes : le problème du double sens de circulation



Pb rue du Lunain

Je voudrais attirer votre attention sur les problèmes engendrés par l'aménagement de la rue du Lunain.

Je passe sur le fait que bon nombre de véhicules arrivant des quatre chemins descendent la rue du Lunain pour rejoindre la rue des Saussaies.

Les voitures montantes qui ont la priorité (voir panneau) doivent se garer pour laisser passer celles qui descendent.

Mon souci se situe devant le 4 rue du Lunain.

Le plot qui protège la place de stationnement est disproportionné et mal placé. Ce plot est trop long (4m20) et trop haut. Lorsque l'on fait un créneau l'avant de la voiture racle le dessus du plot.

Etant situé trop bas(5m) par rapport au Sentier des Sablons, il permet aux voitures de tourner à une vitesse inappropriée.

En l'état actuel il est difficile de garer 2 voitures.

Aucun plot disposé sur la longueur de la voie n'a la même dimension.

Pourquoi n'avoir pas installé les mêmes plots que sur le Boulevard de la Vanne.

Stationnement devant le 4 Rue du Lunain



- 1 Prolonger la bordure du trottoir.
- 2 Faire une protection de 1m de long et 10 cm de haut.
- 3 Matérialiser les emplacements au sol.

Pb rue de Rungis

Je souhaite remettre à l'ordre du jour la suppression des plots en béton dans la rue du Rungis.

La réponse qui nous a été fournie la dernière fois « pas à l'ordre du jour » n'est pas satisfaisante.

Pb véhicule ventouse Bd de la Vanne

Envoyé : vendredi 27 février 2015 18:39

À : CdQ Coteau

Objet : Véhicule ventouse

Bonsoir,

Je viens vous signaler qu'un véhicule type fourgon Boxer Peugeot est stationné depuis plus de 2 mois devant le 40 BLD de la Vanne.

Immatriculé AT 990 QE avec un N°27, elle semble vide.

Ce véhicule a été signalé à la police le 2 février. Il semble qu'il ne se passe rien !

Envoyé : mercredi 11 mars 2015 10:14

Avez-vous des nouvelles ?

Le véhicule n'a pas bougé depuis,

Ordre du jour – Point 2

Retour de la municipalité sur les points évoqués le 6 janvier 2015

TRAVAUX BD DE LA VANNE – RUE DU LUNAIN-PLÉIADE. LES HABITANTS RIVERAINS SONT SATISFAITS DES TRAVAUX MAIS LES VOITURES SE GARENT À NOUVEAU SUR LES TROTTOIRS. POUR LA SUITE DE L'AMÉNAGEMENT, CE SERAIT BIEN D'ORGANISER À NOUVEAU UNE RÉUNION. DES HABITANTS DEMANDENT UN GROUPE DE TRAVAIL. IL FAUT FAIRE ATTENTION AUX BESOINS DE STATIONNEMENT ET DONC NE PAS MULTIPLIER LES CHICANES.

ENTRE LE 60 BD DE LA VANNE ET FACE À LA “FONTAINE COUVERTE”, LE TROTTOIR EST BOSSELÉ ET DANGEREUX. UNE HABITANTE S'EST CASSÉ LE POIGNET.

PB DES DALLES DU CENTRE-VILLE SOUS LES ARCADES DEVIENNENT TRÈS GLISSANTES DÈS QU'ELLES SONT MOUILLÉES. UNE HABITANTE DE LA RUE DES VIGNES EST LOURDEMENT TOMBÉE.

MANQUE DE PLACES DE PARKING FLAGRANT SUITE AUX NOMBREUX PROJETS IMMOBILIERS DU QUARTIER COUSTÉ-DOLET. A RELIER AVEC LA PROBLÉMATIQUE DE LA RUE DE RUNGIS

Point 3 – Point sur PETA6 et l'objectif de réduire le bruit en provenance de l'A6



Résumé des actions entreprises depuis Janvier :

- Nouvelle page Facebook et son logo
- L'association du Belvédère de L'Haÿ a rejoint le collectif le 19 février
- Réunion avec l'association du belvédère et des castors des jardins parisiens de l'Haÿ en vue de rejoindre le collectif (création d'une charte)
- Reportage de PETA6 sur BFM le 4 Mars 2015
- Rencontre avec le vice président de la CAVB, D.BREUILLER, le 14 Mars 2015
- Rencontre avec la mairie de Cachan le 25 Mars
- Recherche de contacts sur Villejuif
- Rencontre avec le Directeur de l'Aménagement de la CAVB le 5 Mai



Point 3 – Point sur PETA6 et l'objectif de réduire le bruit en provenance de l'A6

Résumé des actions à venir :

- Mai : Rencontre prévue avec Monsieur Breuiller, vice président de la CAVB et vice président de Cancer Campus pour présenter le collectif, notre problématique pour les riverains et prendre part aux discussions
- Mai : Validation de la version définitive de la charte de PETA6 et finalisation de l'intégration des nouvelles associations de L'Hay
- Juin : Rencontre avec la CAVB et tous les comités/associations constituant PETA6 pour travailler avec une vue globale des riverains Cachan/L'Hay/Villejuif
- Continuer à trouver des contacts sur Villejuif (et les contacter)
- Continuer à trouver des contacts dans les administrations (et les contacter)

Point 4 – CR balade urbaine avec Monsieur BREUILLET le long de l'A6

Samedi 14 Mars 2015 :

Objet de l'invitation : Présentation de PETA6 et de la
problématique des nuisances l'A6 sur les riverains

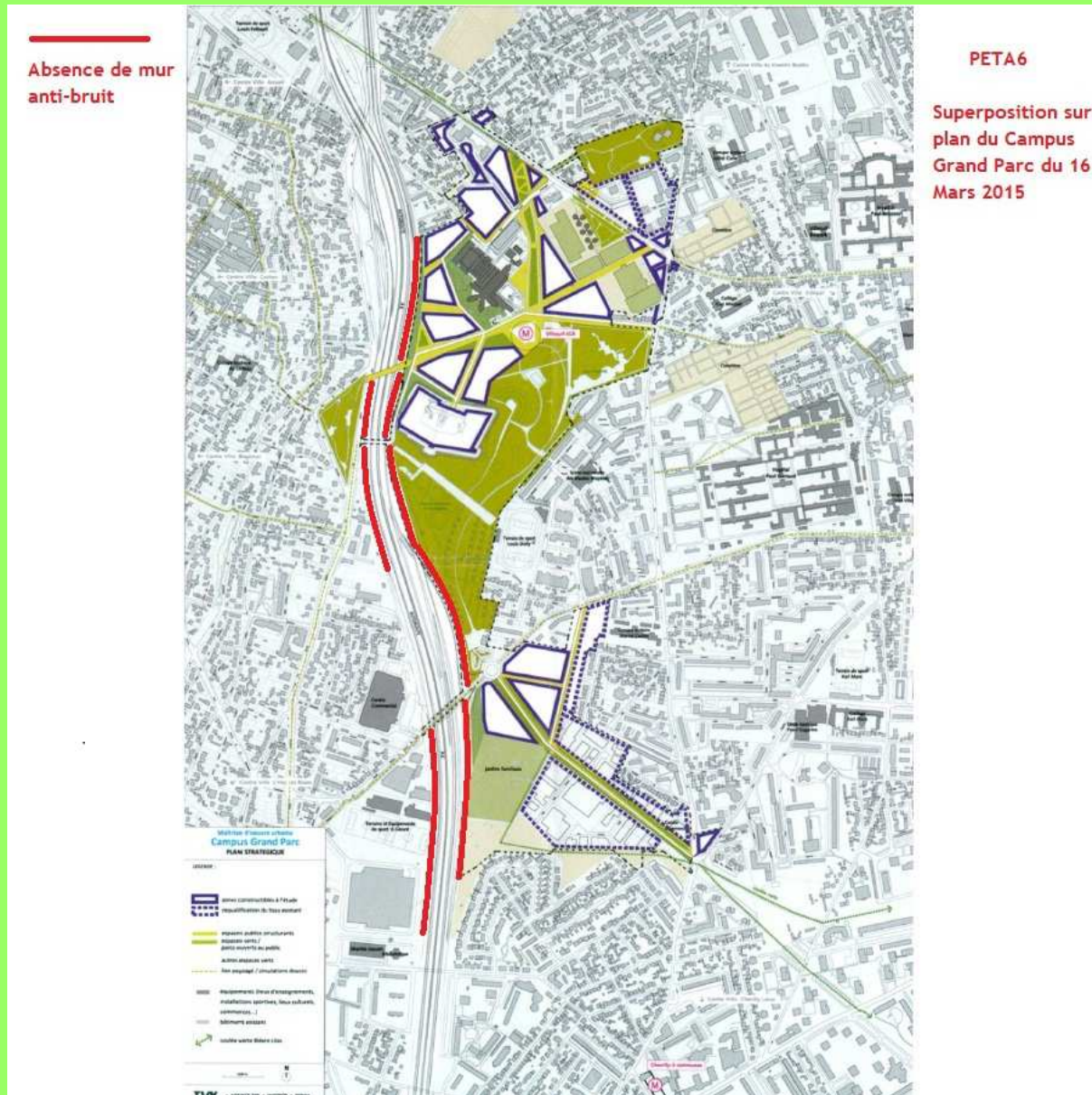


Point 5 – Point sur le projet Campus Grand Parc



Concertation publique (date exacte à confirmer)
Extrait : <http://www.campusgrandparc.com/>

Point 5 – Point sur le projet Campus Grand Parc



Point 5 - Projet Campus Grand Parc

- A priori, aujourd'hui, Cachan est en dehors du projet Campus Grand Parc. Il nous semble que la ZAC d'activités du Coteau aurait pu en faire partie...
- Il est quand même probable qu'un projet de cette ampleur, si proche de Cachan, puisse potentiellement avoir des retombées.
- Aujourd'hui, le projet prévoit toutefois une passerelle permettant de rejoindre le cas de la colline à Villejuif pour accéder à la gare de l'IGR et aux lignes 14 et 15. Cette passerelle qui serait d'une grosse plus-value pour les habitants du Coteau n'est pas aujourd'hui financée.

Point 6 - Travaux du Gand Paris

Lors d'une réunion à la CAVB, nous avons appris plusieurs choses qui ont complété l'information donnée par la Société du Grand Paris :

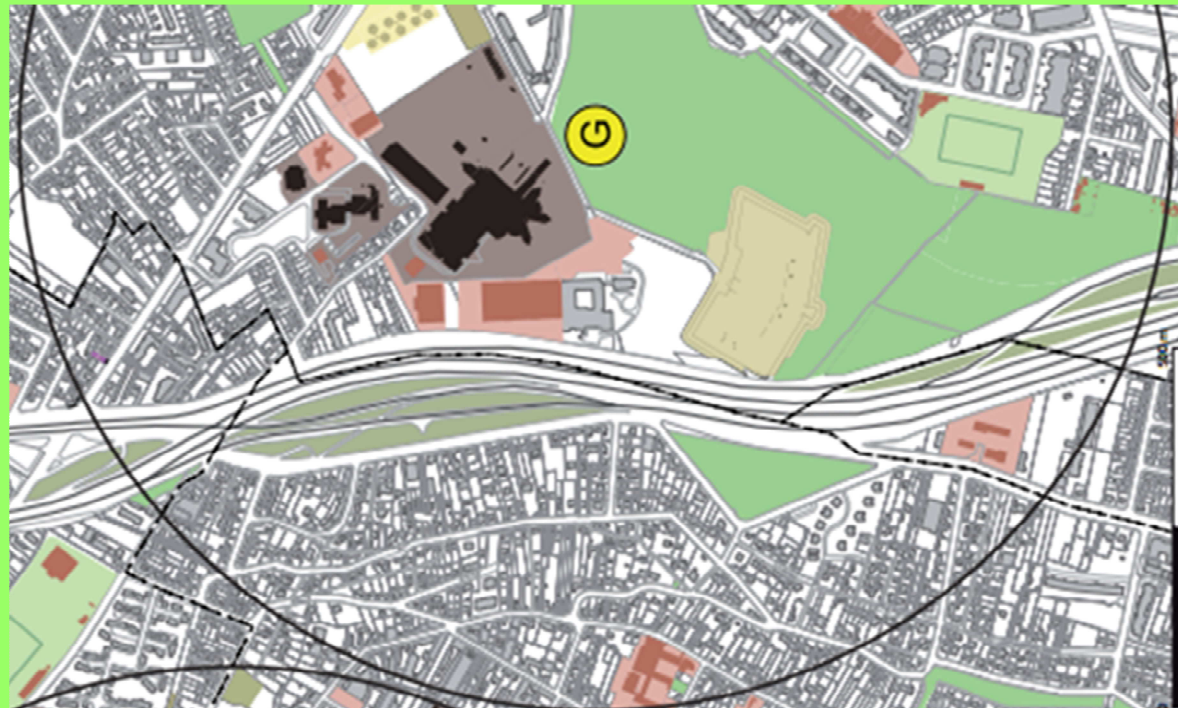
1. La sortie des gravats de la gare de l'IGR se fera par camion, 10 à 12 par heures qui passeront sous l'autoroute A6 et viendront rejoindre une ancienne entrée sur l'A6, entrée qui sera rouverte. Les camions venant alors du sud pourront entrer directement sur l'A6 en empruntant cette voie (Cf. photo)
2. Deux tunneliers pour la ligne 14 seront implantés dans le sud des jardins ouvriers de Villejuif
3. Les gravas de la ligne 15 rejoindront sur un tapis convoyeur, le long de l'A6, le parcours des gravas de la gare et ils seront donc aussi évacués par les camions vers l'A6



Point 6 - Travaux du Gand Paris

Ces travaux vont donc se dérouler le long d'une partie de la rue Gabriel Péri et générer un trafic important.

Comme les gravas de la ligne 14 seront évacués par le même circuit que pour la gare, le trafic de camions risque de durer plusieurs années avec toutefois une décroissance du trafic.



Point 7 – Déménagement des services techniques

Point 8 - Parcours citoyen à l'occasion de la journée de la nature

Point 9 – Charte des Comités de Quartier de Cachan

Nous attendons le retour de la municipalité suite à une réunion d'échanges il y a plusieurs mois

Point 10 – Bilan de la chasse aux poissons

Beaucoup de monde, un temps excellent, des enfants ravis mais des améliorations encore possibles...



Point 11 – Retour sur les suggestions

Le Comité de Quartier du Coteau

Le Comité de Quartier du Coteau :

une adresse email : coqcot@gmail.com

un blog sur Internet :

<http://cdq-coteaux-cachan.over-blog.com/>

Une équipe d'animation composée d'habitants du quartier.

Une équipe à renforcer !

